La remontée en puissance de la défense en Europe

Trompe-l'œil ou vraie mutation ?

La longue exploitation des « dividendes de la paix » s'est traduite par un affaiblissement général des capacités militaires européennes. La perception d'une nouvelle menace russe a relancé les efforts industriels et de reconstitution des forces européennes. Des efforts qui restent à confirmer et à unifier.

Relégués par la plupart des pays d'Europe de l'Ouest au second plan faute de menace existentielle depuis la fin de la guerre froide, les enjeux de défense reviennent au cœur du débat dans nombre de sociétés européennes. Les images fortement médiatisées du conflit ukrainien, puisées au plus près des combattants par l'usage intensif des drones, ont donné une réalité nouvelle aux perspectives de guerre, tout en interrogeant la capacité de la plupart des armées du continent à faire face à ces nouvelles armes et à leur utilisation en masse.

La rupture entre les trois dernières décennies et les trois dernières années semble profonde et porteuse de changements radicaux sur les plans politique, militaire et industriel. Pour autant, parler de remontée en puissance de la défense en Europe paraît prématuré, tant l'intensité des efforts varie selon les États, du réarmement profond à la simple modernisation de capacités existantes en passant par la mise en cohérence.

L'héritage des « dividendes de la paix »

À la fin des années 2010, l'Europe sort affaiblie de trois décennies de dividendes de la paix. En dépit de l'invasion de la Géorgie en 2008 et de l'annexion de la Crimée et des oblasts de l'est de l'Ukraine par la Russie à partir de 2014, la dynamique européenne de défense en reste généralement à la réduction des capacités existantes ou à leur maintien et modernisation, souvent *a minima* faute de moyens. Les dépenses de défense ont en effet fortement chuté, d'une moyenne de 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1990 à près de 1,5 % en 2020. Faisant pourtant figure de bon élève en Europe, le Royaume-Uni est ainsi passé de 4 % en 1990 à 2,16 % en 2020.

Cette chute des moyens s'est accompagnée d'une réduction substantielle des effectifs militaires, dynamique encore accentuée par le passage, pour une majorité d'armées, de la conscription à un modèle professionnel. La suppression presque généralisée du service militaire en Europe, ou sa réduction à un exercice

symbolique, a contribué à une rétraction drastique d'effectifs. La France est ainsi passée entre 1990 et 2020 d'un peu moins de 500 000 militaires à un peu plus de 200 000, un parcours similaire pouvant être constaté pour la plupart des armées européennes. L'armée d'Allemagne de l'Ouest comptait près de 600 000 militaires en 1990 pour 185 000 en 2020 malgré l'absorption de l'Allemagne de l'Est. Si la fonte des effectifs est ralentie, voire stoppée au milieu des années 2010 pour faire face au contexte stratégique, la remontée en puissance reste encore très théorique pour beaucoup d'armées, le recrutement et la fidélisation des recrues s'avérant ardus. Le constat se vérifie non seulement pour les profils les plus qualifiés, indispensables à la mise en œuvre d'armements modernes complexes, mais aussi pour les militaires du rang moins spécialisés, les contraintes de la vie militaire devant se confronter à l'attractivité du marché du travail dans des pays comme la Pologne.

La réduction rapide des moyens militaires européens implique celle des parcs militaires, tous milieux (terre, air et mer) confondus. Outre la dissolution pure et simple d'un grand nombre d'unités, réduisant d'autant les besoins, le changement de génération des plateformes militaires (chars, avions de combat, navires) a aussi occasionné une fonte rapide des parcs, les systèmes plus modernes devant être en mesure de remplir davantage de missions que leurs prédécesseurs. Les chars en donnent un exemple parlant : passer de l'*AMX-30*, mis en service en 1966, au char *Leclerc* à partir de 1993 fait passer le parc français de plus de 1 600 à 200 unités en service en 2020.

Le manque de moyens face à un nombre croissant de missions a également entraîné une forme de spécialisation darwinienne : faute de pouvoir couvrir correctement tout le spectre des opérations, l'armée française s'est ainsi concentrée sur ses besoins les plus immédiatement nécessaires, notamment liés aux opérations extérieures (OPEX) ou aux missions de sécurité sur le territoire. La perspective d'un conflit de haute intensité étant considérée comme peu probable dans les textes officiels, des moyens plus limités lui ont été attribués.

La fin de la menace soviétique et celle du service militaire ont aussi sensiblement éloigné les enjeux de défense des préoccupations des Européens et, par conséquent, des agendas politiques. La défense n'étant plus un sujet politiquement porteur hors d'un vague consensus généralement transpartisan, le niveau d'expertise des parlementaires et politiques s'en ressent. Sur le plan européen, le désinvestissement rapide des pays d'Europe occidentale des affaires militaires a créé un vide, qui a produit l'enracinement rapide de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) dans les pays de l'ancien bloc soviétique, l'Alliance, mais surtout des États-Unis, étant perçus comme des garanties de sécurité plus fiables face à la Russie. Outre un déploiement de forces américain substantiel, l'industrie de défense américaine a trouvé là un marché attractif, notamment dans le domaine de la défense anti-aérienne et de l'aviation de combat. De leur côté, les différentes industries de défense européennes ont vu leurs commandes se réduire drastiquement dans la décennie 1990, d'où plusieurs dynamiques délétères :

- une plus grande dépendance des recettes liées à l'export pour survivre sur un marché devenu de plus en plus concurrentiel ;
- une réduction massive des cadences de production à un minimum de rentabilité en étalant les délais de livraison sur parfois plus d'une décennie afin de garantir la survie de la ligne de production.

© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

Cet affaiblissement s'est accompagné de difficultés de financement importantes. Relativement moins rentable que d'autres industries civiles, l'armement peine à se financer sur les marchés. Les réglementations européennes de la fin des années 2010 ont placé ce secteur sur une liste rouge (avec la pornographie et le tabac), sans reconnaître sa nature stratégique, et complexifiant d'autant l'accès des entreprises de défense aux financements. Enfin, de nouveaux concurrents comme la Turquie ou la Corée du Sud émergent depuis les années 1990, induisant une compétition accrue sur un marché déjà en tension.

Le sursaut face à l'agression russe

Ce tableau plutôt sombre s'éclaircissait quelque peu avant 2022 avec un ralentissement net des réductions de budgets et de formats, voire une timide remontée. Le conflit d'Ukraine a cependant percuté de plein fouet cette dynamique timorée, en imposant à tous la réalité d'une menace russe impériale encore niée à la veille de l'invasion. La plupart des pays d'Europe, y compris les plus pacifistes comme l'Allemagne, prenaient alors conscience d'un état de faiblesse alarmant : Russie et Ukraine tiraient en une semaine de 2022 plus d'obus que l'Europe entière n'en produisait en une année, tandis que les pertes humaines et matérielles des deux camps auraient épuisé la plupart des armées du continent. L'agression russe suscitant l'inquiétude des populations, les enjeux de défense revenaient brutalement dans le débat public, incitant les acteurs politiques à réinvestir un champ longtemps délaissé.

La première année du conflit a vu une série de discours et de mesures forts destinés à renforcer rapidement le potentiel militaire du continent. Quelques jours après l'invasion, l'Allemagne annonçait un fonds exceptionnel de 100 milliards d'euros et l'ambition de se doter de la plus puissante armée classique d'Europe[1]. Quelques mois plus tard, la Pologne annonçait avoir passé auprès de l'industrie sud-coréenne des commandes jamais vues depuis la guerre froide (un millier de chars, 600 obusiers mobiles, 300 lance-roquettes), tout en annonçant doubler le volume de ses forces armées[2]. D'autres nations plus modestes, comme les pays baltes ou le Danemark, ont aussi annoncé vouloir créer – ou recréer – des capacités militaires spécifiques pour faire face à une éventuelle agression russe. Les traités de régulation des armements, comme les conventions d'Oslo ou d'Ottawa, ont aussi été remis en cause, la Pologne, les pays baltes et la Finlande cherchant à se doter d'un maximum d'options.

L'OTAN s'est également placée en principale garantie de sécurité face à la Russie, l'adhésion de la Suède et de la Finlande représentant un accroissement substantiel de ses capacités militaires et un bouleversement significatif des équilibres post-guerre froide. La réélection du président Trump en 2024 a pourtant jeté un doute sur la fiabilité des garanties de sécurité américaines en Europe, laissant entrevoir une accélération rapide du pivot américain vers le Pacifique, amorcé vingt ans plus tôt.

1. É. Tenenbaum et L. Péria-Peigné, « *Zeitenwende* : la Bundeswehr face au changement d'ère », *Focus stratégique*, n° 116, Ifri, septembre 2023.
2. L. Péria-Peigné et A. Zima, « Pologne, première armée d'Europe en 2035 ? », *Focus stratégique*, n° 123, Ifri, février 2025.

Une rupture à confirmer

Les annonces de 2022 peinent pourtant à se concrétiser de manière convaincante, les efforts des Européens restant très hétérogènes et peu coordonnés. Si des acteurs comme la Pologne ont fait le choix de la rupture en s'engageant dans une massification importante de leurs forces, d'autres comme la Roumanie ont limité leurs efforts à une accélération de la modernisation de leurs armées, passant du matériel soviétique au matériel OTAN. La France a fait le choix de la « cohérence avant la masse », afin de consolider et épaissir ses capacités plutôt que d'en créer de nouvelles qui n'auraient en fait qu'une existence de papier. Un choix d'autant plus compréhensible que les difficultés budgétaires nationales rendent difficile le respect de la Loi de programmation militaire ambitieuse adoptée en 2023.

L'industrie de défense européenne a aussi connu une évolution substantielle, obligée de s'extraire d'un état de stase généré par la baisse des commandes. Si la production de plateformes n'a évolué que marginalement, celle de munitions de gros calibre a considérablement augmenté pour répondre aux besoins de la guerre en Ukraine. Leader dans ce domaine, l'entreprise allemande Rheinmetall annonçait ainsi avoir plus que décuplé sa production d'obus de 155 millimètres entre 2022 et 2025, produisant à elle seule plus de munitions cette année que l'industrie européenne n'en produisait avant le conflit. Cet accroissement a cependant révélé d'importantes vulnérabilités et dépendances des filières d'approvisionnement européennes, notamment dans le domaine de l'explosif, mais aussi de certains matériaux critiques comme le titane, dont la production est essentiellement russe et chinoise.

***

Si la rupture avec les trois dernières décennies semble assurée *a minima* dans les esprits européens, la véritable remontée en puissance à l'échelle du continent semble encore incertaine. Les efforts engagés sont encore trop disparates d'un État à l'autre, et il leur manque la synergie nécessaire pour parvenir à une dynamique continentale globale plutôt qu'à l'addition d'une trentaine de dynamiques nationales. Les progrès réalisés sous menace russe ne peuvent cependant pas être balayés, et les efforts de coordination amorcés depuis 2022 représentent un signe encourageant qui doit se confirmer et s'amplifier pour pouvoir garantir une architecture de sécurité européenne plus cohérente face aux menaces.

L. P.-P.

Pour en savoir plus

- P. Haroche, *Dans la forge du monde*, Paris, Fayard, 2024.
- L. Péria-Peigné, *Géopolitique de l'armement*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2024.
- É. Tenenbaum, « Retour à l'Est : la France, la menace russe et la défense du "Flanc Est" de l'Europe », *Focus stratégique*, n° 119, Ifri, juin 2024.

Voir également la carte « La puissance militaire en Europe », pages 366-367 de cet ouvrage.

© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.